AMRO-HHT-FRANCE
13 résidence de Sainte Anne - 29170 FOUESNANT
Mail : amrohhtfrance.gestion2@gmail.com
Site internet : www.amro-hht-france.org

Madame, Monsieur, Automne 2026

La maladie de Rendu-Osler (nom international : HHT pour Télangiectasies Hémorragiques Héréditaires) est une maladie génétique rare qui frappe près de 10 000 personnes en France, **dont un ou plusieurs de vos proches**.

Elle se caractérise essentiellement par de fortes et fréquentes hémorragies nasales dues à des malformations vasculaires. La maladie peut présenter de graves complications hépatiques, pulmonaires, digestives, voire neurologiques. Elle touche indifféremment l'homme et la femme, avec un risque de transmission de 50 % à chaque naissance. Aucune thérapie efficace n'existe pour le moment, mais des pistes encourageantes apparaissent.

Notre Association regroupe 500 personnes concernées. Elle a pour objectifs, d'une part, d'informer les patients et les aidants et ainsi de briser leur isolement, d'autre part, de soutenir financièrement la recherche médicale. Pour remplir ces missions, l'AMRO-HHT-FRANCE a absolument **besoin de votre soutien.**

A quoi servent les dons ? Depuis sa création en 1992, l'AMRO-HHT-FRANCE finance régulièrement des essais thérapeutiques, des projets de recherche fondamentale et des études concernant la prise en charge et la vie des patients. Votre générosité a permis, par exemple en 2026, de financer 5 projets pour un montant global de 160 000 €.

L'AMRO-HHT-FRANCE est une association reconnue d'intérêt général. Cela vous permet de **déduire 66 % de votre don** au titre de l'impôt sur le revenu, dans la limite de 20 % de votre revenu net imposable. Par exemple, un don de 100 € vous permet de déduire 66 € de vos impôts et ne vous coûte que 34 €.

Deux possibilités s'offrent à vous :

- **Paiement en ligne sur le site sécurisé** http://amro-hht-france.org . Un reçu fiscal vous sera adressé par mail, sitôt votre transaction réalisée.
- **Formulaire de soutien ci-dessous à découper et compléter**, puis à retourner à l'adresse indiquée avec votre chèque à l'ordre d'AMRO-HHT-FRANCE. Un reçu fiscal vous sera ensuite adressé.

A l'avance, au nom de toutes les personnes atteintes de la maladie de Rendu-Osler, je vous remercie très sincèrement de votre générosité.

Didier Erasme, Président

---------- **à découper** ----------

FORMULAIRE DE SOUTIEN AMRO-HHT-France

A compléter et à retourner dans une enveloppe affranchie à
AMRO-HHT-France
13 résidence de Sainte Anne - 29170 FOUESNANT

Oui, je soutiens la lutte contre la maladie de Rendu-Osler et je fais un don de :

□ **50€** □ **80€** □ **100€** □ **130€** □ **150€** □ **180€** □ **…… € (autre montant)**

Chèque à l'ordre de l'AMRO-HHT-France.

Mes coordonnées (indispensables pour l'enregistrement du versement et la rédaction / envoi du reçu fiscal) :

NOM, Prénom : ……

ADRESSE : ……

CODE POSTAL : …… **VILLE :** ……

TEL : …… **E-MAIL :** ……@ …… (*)

(*) votre adresse mail ne nous servira qu'à vous envoyer votre reçu fiscal et ainsi économiser des frais postaux ; elle ne sera jamais communiquée à des tiers.

AMRO-HHT-France se conforme au nouveau Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) du 25/05/2018, en ne recueillant que les coordonnées indispensables à l'indentification des adhérents et donateurs (utiles pour reçus fiscaux, contacts, invitations, etc). Toute autre information personnelle, notamment sur la santé, ne fait pas l'objet d'enregistrement dans nos fichiers. Le fait d'adhérer ou d'effectuer un don à l'AMRO-HHT-France induit implicitement l'accord de l'intéressé pour que ces données d'indentification soient détenues pas l'association. Vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rétractation ou de suspension des informations qui vous concernent. Pour ce faire, il vous suffit de contacter amrohhtfrance.gestions@gmail.com
Association N° W411000283 Préfecture de Blois - SIRET 500 938 162 00012- APE 9499 Z Reconnue d'Intérêt Général par décision du 12 novembre 2008 de la DGI de Blois